

#6

**GESTION DES  
DÉCHETS DE  
MON ÉVÉNEMENT**

MÉMO DES ASSOS

---

20  
22  
/  
20  
23



# #6 GESTION DES DÉCHETS DE MON ÉVÉNEMENT

MÉMO DES ASSOS

## VOTRE ASSOCIATION S'ENGAGE À RESPECTER LE TRI SÉLECTIF

Dans le cadre de vos événements et manifestations, nous comptons sur votre responsabilité et votre engagement pour assurer la gestion de vos déchets.

### COMMENT GÉRER VOS DÉCHETS ?

- S'assurer de l'utilisation correcte des équipements
- Veiller au bon respect des consignes de tri
- S'assurer de la présence des conteneurs aux endroits prévus par les services municipaux
- Demander des bacs roulants supplémentaires et des sacs poubelles si nécessaire
- Pour les manifestations de grande ampleur générant des quantités de déchets importantes, merci de prendre contact avec le service logistique pour la gestion des déchets en lien avec la communauté de communes Normandie Cabourg Pays d'Auge.
- Le nettoyage des sites et de leurs abords doit être effectué par l'organisateur dès la fin de la manifestation. Les bacs devront être triés.

### EMPLACEMENTS DES CONTAINERS À CABOURG

- Cap Cabourg
- À l'angle des rues A.Prepain et G. Clémenceau
- Place du marché
- Avenue A. Piat
- Parc de l'Aquilon
- Avenue de la Brèche Buhot
- Rue du Pont de Pierre
- Avenue de la Divette
- Avenue de la Cigogne
- Avenue des Diablotins
- California Park

